



COMPTE RENDU

Le CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni le 04 octobre 2021 à 18h00, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire de MERIGNAC, par suite d'une convocation en date du 28 septembre 2021.

PRESENTS : 46

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE (jusqu'à la délibération n° 2021-121), Thierry MILLET, Christine PEYRE, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Bruno SORIN, Maria GARIBAL

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 3

Mesdames, Messieurs : Mauricette BOISSEAU à Thierry TRIJOULET, Anne-Eugénie GASPARD à Gérard SERVIES, Jean-Charles ASTIER à Cécile SAINT-MARC, Arnaud ARFEUILLE à Marie RECALDE (à compter de la délibération n° 2021-125)

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Gérard CHAUSSET

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2021- APPROBATION ADOpte A l'UNANIMITE.

ETABLISSEMENT ET SIGNATURE DE CONTRATS CONCLUS SELON LA DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

- DM-2021-268** De signer avec l'association Acrocs Productions 20 ter Grand'Rue 33760 Targon et L'IDDAC 59 avenue d'Eysines 33110 Le Bouscat, le contrat de cession du spectacle intitulé « Le Grand 49.9 » de la Cie Le Piston Errant pour un montant de **1 191.73€ TTC (136.73 TTC** à Acrocs Productions pour les frais de transports et de repas, **1 055.00 € TTC** à l'IDDAC dans le cadre de la convention cadre de coopération publique Scène Partenaire 2017-2020 et avenant n°4). La représentation aura lieu le 3 juillet 2021 au parc du Renard lors de la 10^{ème} édition des Escales d'Été.
- DM-2021-269** De signer avec l'association Ki é Ki 24 rue du 14 juillet 33400 Talence, un contrat de cession du spectacle intitulé « Tambour Battant » de Ceïba pour un montant de 2 900.00€ TTC. La représentation aura lieu le 10 juillet 2021 à l'école Oscar Auriac de Beutre lors de la 10^{ème} édition des Escales d'Été. Il est également proposé 1 atelier de percussions corporelles dédié aux enfants du centre de social de Beutre. Les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-270** De signer avec l'association Ahouai Nansi Tropicain., MDA18 boîte postale 19, 15 passage Ramey 75018 Paris, un contrat de cession du spectacle intitulé « Ce qui m'est dû » de la Débordante Cie pour un montant de 2 512.80€ nets. La représentation aura lieu le 10 juillet 2021 au Domaine de Fantaisie lors de la 10^{ème} édition des Escales d'Été. Il est également proposé un atelier d'initiation à la danse contemporaine en duo.

Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.

- DM-2021-271** De signer avec le groupement conjoint avec mandataire solidaire composé de la Société BENAYOUN Architectes domiciliée au 51 quai des Chartrons à BORDEAUX (33000) et la Société IN SITU Ergonomie domiciliée au 5 rue Kléber à BORDEAUX (33800) un contrat relatif à la mission d'agencement intérieur et ergonomie pour la Maison des Habitants d'Arlac. Ce contrat est établi pour une durée d'un an à compter de la date de notification pour un montant total de 6 435 euros HT.
- DM-2021-272** De signer avec la société API RESTAURATION, sise 384 rue du Général de Gaulle 59370 MONS EN BAROEUL, une convention ayant pour objet la préparation, la fourniture et le portage de repas au service du multi-accueil de la crèche Au Fil de l'Eau du 23 août au 15 septembre 2021, et ce pour les montants fixés dans ladite convention.
- DM-2021-273** De signer avec le Ministère des Armées un avenant n° 1 à la convention initiale du 27 mai 2021 afin de prolonger jusqu'au 31 août 2021 la mise à disposition de la salle polyvalente « Le Pavillon » du Pin Galant pour l'installation d'un Pôle militaire de vaccination (PMV)
- DM-2021-274** De signer avec l'association SPORT ATHLETIQUE MERIGNACAIS, domiciliée 55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à MERIGNAC (33700) une convention fixant les conditions d'utilisation, en autonomie et à titre gratuit, des équipements sportifs municipaux, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2021, renouvelable par tacite reconduction sans pouvoir excéder trois ans.
- DM-2021-275** De signer avec l'association Arts et Loisirs d'Arlac, sise avenue de la Chapelle Sainte-Bernadette 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux des écoles maternelle et élémentaire Marcelin Berthelot, dans le cadre de son activité estivale Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), du 12 juillet au 20 août 2021 et ce, à titre gratuit.
- DM-2021-276** De signer avec la Société INITIAL, domiciliée route de Martinat 33450 Saint Sulpice et Cameyrac, un marché à procédure adaptée relatif à la location et l'entretien de vêtements professionnels du personnel communal. Le montant estimatif maximum annuel du marché est de 40 000 € HT. La durée initiale du marché est d'un an à compter du 1^{er} juillet 2021, renouvelable 3 fois
- DM-2021-277** Modification de la régie d'avances auprès de la Direction de la Culture de la Ville de Mérignac
- DM-2021-278** De signer avec la Société Qualiconsult, domiciliée 4 voie romaine CS80080 33615 Pessac cedex, un marché subséquent N° 2021 MER 081 relatif à l'accord cadre de prestations intellectuelles 2020 MER 060 - Lot1 Contrôle 1 concernant la salle omnisport Robert Brettes et le groupe scolaire la glacière. Le montant du marché est de 2 030 € HT
- DM-2021-279** De signer avec l'association MJC CLAL, sise 130 avenue de la Somme 33700 MERIGNAC, une convention ayant pour objet la mise à disposition de la cour de l'école élémentaire Jean Macé et les sanitaires pour y exercer des activités sportives et de loisirs du 8 au 30 juillet 2021, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-280** De signer avec la Compagnie Ici Commence, 2 rue Clare 33800 Bordeaux, un contrat de cession du spectacle intitulé « Timide » pour un montant de 1387.60€ TTC. Une représentation aura lieu le 7 août 2021 à la Maison des Habitants de Beaudésert lors de l'édition 2021 des Escales d'Été. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville
- DM-2021-281** De signer avec l'association KiéKi, 24 rue du XIV juillet 33400 Talence, un avenant au contrat de cession pour le concert « Tambour Battant » de Ceïba du 10 juillet 2021, en

raison de l'annulation de l'atelier de percussion prévu le même jour, avec un prix de cession modifié à 2720 €

- DM-2021-282** De signer avec l'association Tournesol, Centre social du Burck, sise 14 bis avenue R. Schuman 33700 Mérignac, une convention ayant pour objet l'occupation des locaux de la Maison des Habitants du Burck et l'utilisation de matériel, pour l'organisation d'animations estivales par l'ALSH du Burck , du 2 au 23 août et ce à titre gratuit.
- DM-2021-283** annulée
- DM-2021-284** De signer avec l'association Pour ma pomme, Le Fresne 49 320 Blaison Gohier, un contrat de cession de droits d'exploitation de l'exposition/performance sonore interactive autour des sculptures sonores « PHILÉMOI » de Filip Degrott pour un montant de 1 400.00€ TTC. Cette exposition/performance aura lieu du 19 au 26 novembre 2021 à la Maison de la Petite Enfance Simone Veil. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-285** De signer avec le CREPS de Bordeaux-Aquitaine, sis 653 Cour de la Libération 33405 TALENCE, une convention ayant pour objet l'utilisation de ses installations sportives pour les entrainements des équipes de Mérignac Handball pour la période du 23 juillet 2021 au 01 juillet 2022 au tarif de 1 952,50 € H.T pour la période du 23 juillet au 31 décembre 2021 et la somme de 2 017,50 € H.T. pour la période du 1^{er} janvier au 01 juillet 2022 avec application d'une réduction de 5 %.
- DM-2021-286** De signer avec l'UNIVERSITE DE BORDEAUX, sise 35 place Pey-Berland 33000 BORDEAUX, une convention de mise à disposition de la salle omnisports de l'Université pour permettre les séances d'entrainements des équipes de volley-ball de Mérignac Handball pour une durée de cinq ans à compter de la date de signature de la convention au tarif de 40 euros H.T. de l'heure ou 120 euros H.T. la demi-journée.
- DM-2021-287** De signer avec la SARL BY LAW, sise 34 rue de la Source 33700 MERIGNAC, une convention d'honoraires en vue d'une consultation juridique portant sur les conditions et conséquences de la résiliation d'un bail emphytéotique conclu par la Ville, pour un montant forfaitaire de 1760 € H.T.
- DM-2021-288** De signer avec le CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE, sis Esplanade Charles de Gaulle 33000 BORDEAUX, une convention d'utilisation des locaux ou équipements sportifs du collège Les Eyquems par le Centre d'Animation Domaine de Fantaisie, pendant les vacances scolaires. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit pour l'année scolaire 2021/2022.
- DM-2021-289** De signer avec l'association Amicale de La Glacière, sise 56 rue Armand Gayral à Mérignac, une convention de mise à disposition des locaux des écoles maternelle et élémentaire Anatole France, dans le cadre de ses activités durant l'année scolaire 2021/2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-290** De signer avec le Château Luchey Halde, 17 avenue du Maréchal Joffre à Mérignac, une convention pour la mise à disposition à titre gracieux de la Chartreuse et du Parc du Château Luchey Halde les 13 et 14 août 2021, dans le cadre du spectacle Le Grand Bancal de la Cie du Petit théâtre de Pain, proposé lors des Escales d'été 2021 le 14 août 2021.
- DM-2021-291** De mettre fin à la gratuité sur le stationnement de surface en centre ville à compter du 2 septembre 2021 et d'appliquer à compter de cette date les barèmes tarifaires du forfait post stationnement tels que prévus par la délibération du 29 juin 2018 à savoir :
- 1h00 : gratuit (consommable une fois par jour)
 - Puis 30 mn : 1,50 €
 - 1h00 : 3.00 €
 - 1h15 : 6.00 €
 - 1h30 : 11.00 €
 - 1h45 : 20.00 €

2h00 : 30.00 €

- DM-2021-292** De désigner la SCP NOYER-CAZCARRA, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par Monsieur et Madame JARNIGON devant le Tribunal Administratif de Bordeaux le 14 juin 2021, enregistrée sous le n° 2102921-2.
- DM-2021-293** De signer avec le Ministère des Armées un avenant prolongeant jusqu'au 30 septembre 2021 la convention de mise à disposition de la salle polyvalente « Le Pavillon » du Pin Galant pour le Pôle de vaccination (PNV) consentie à titre gratuit (retire et remplace la décision municipale n° DM-2021-273 du 29 juin 2021)
- DM-2021-294** De signer avec l'association AIAA, 68 chemin des Résineux 40120 Roquefort, un contrat de cession du spectacle intitulé « T60 » de la Compagnie des Musiques Télescopiques pour un montant de 2550€ TTC. Cette représentation aura lieu le 21 août 2021 dans le parc du Vivier lors de la clôture de l'édition 2021 des Escales d'Été. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-295** De signer avec les médecins coordonnateurs du Pôle Militaire de Vaccination du Pin Galant, un avenant n°1 à la convention initiale, ayant pour objet de modifier la durée soit jusqu'au 30 septembre 2021 et sera renouvelable par tacite reconduction.
- DM-2021-296** De désigner la SCP NOYER-CAZCARRA, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête en référé expertise introduite par la Ville sur le fondement de l'article R 532-1 du Code de la Justice Administrative concernant les travaux effectués à la Maison Carrée
- DM-2021-297** De désigner la SCP NOYER-CAZCARRA, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête en plein contentieux introduite par Monsieur Christian MENU, Architecte, devant le Tribunal Administratif de Bordeaux le 29 juin 2021
- DM-2021-298** De signer avec la Compagnie Le Petit Théâtre de Pain, Harri Xuri Kultur Gela 64250 LUHUSO, un contrat de cession du spectacle intitulé « Le Grand Bancal » pour un montant de 10 940.35€ TTC. La représentation aura lieu le 14 août 2021 au Château Luchey Halde lors de la 10^{ème} édition des Escales d'Été à 20h30. La Compagnie animera également les vacances artistiques qui se dérouleront du 9 au 13 août avec la participation des enfants lors du spectacle du 14 août. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-299** De signer avec l'association Créa Diffusion – 4 chemin de la Garenne à Marsas (33620) une convention pour l'organisation d'une exposition intitulée « Regards sur l'Inde » présentée du 09 octobre au 31 décembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 1.989€
- DM-2021-300** De signer avec l'association bordelaise des Utilisateurs de Logiciels libres (ABUL) situé au 1 rue de Cursol à Pessac (33600) une convention pour une Install Party le 18 septembre 2021 et une conférence sur le logiciel libre le 20 novembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 600€
- DM-2021-301** De signer avec l'association TIN-TAL dont le siège social est situé 12 rue Borgnis-Debordés à Versailles (78000) une convention pour 4 représentations du spectacle intitulé « Les deux frères et la mangue dorée » les 06, 13 octobre 24 novembre et 08 décembre 2021, 2 représentations du spectacle intitulé « Théâtre des Petitous » les 10 novembre et 1^{er} décembre 2021, un spectacle de musique et danse de l'Inde en partenariat avec le conservatoire le 15 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie, aux médiathèques de Beaudésert, Beutre et Burck, et deux écoles maternelle et primaire de Mérignac et la location d'un Rickhaw indien en présentation statique dans le cadre de l'exposition sur le thème de l'Inde du 09 octobre au 31 décembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 4.900€

- DM-2021-302** De signer avec SHESH Charbonneau Betty – 54 avenue Jean-Jaurès à Bruges (33520) une convention dans le cadre de l'exposition sur le thème de l'Inde du 09 octobre au 31 décembre 2021 pour deux journées de massage Ayurvédique les 16 octobre et 20 novembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 500€
- DM-2021-303** De désigner le Cabinet Racine avocats, 68 rue Achard 33070 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par Madame Laurence BORM devant le Tribunal administratif de Bordeaux le 17 mai 2021, enregistrée sous le n° 2102427.
- DM-2021-304** De signer avec l'association MASTI PUNJAB DI située au 3 rue du Stade 33185 Le Haillan, une convention dans le cadre de l'exposition sur le thème de l'Inde du 09 octobre au 31 décembre 2021 pour un spectacle de danse Bollywood devant se dérouler le 05 novembre, deux ateliers de tatouage les 16 octobre et 20 novembre 2021 deux ateliers Henné les 20 octobre et 26 octobre 2021 ainsi que la location de deux costumes traditionnels à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 2.300€
- DM-2021-305** De signer avec Lionel GERMAIN, 24 allée Charles Trenet à Villenave d'Ornon (33140), une convention dans le cadre du cycle « café crime » pour deux rencontres littéraires le 11 septembre et le 04 décembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 400€
- DM-2021-306** De signer avec l'association PHILOSPHERES, 6 rue Gaspard Philippe à Bordeaux (33800), une convention pour un atelier à visée philosophique intitulé « Cogito » devant se dérouler le 1^{er} décembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 250€
- DM-2021-307** De signer avec l'association RICOCHET SONORE, 19 rue du Cloître à Bordeaux (33800) ; une convention dans le cadre de « la Nuit des Bibliothèques » pour un quiz musical devant se dérouler le 02 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 250€
- DM-2021-308** De signer avec l'association « la caravane aux pieds nus », 57 rue Armand Gayral à Mérignac (33700), une convention dans le cadre de l'exposition sur le thème de l'Inde du 09 octobre au 31 décembre 2021 pour des ateliers mandala aux épices devant se dérouler d'octobre à décembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie, médiathèques du Burck, Beutre et Beaudésert ainsi qu'à la crèche du Burck. Coût : 1 032,62€
- DM-2021-309** De signer avec TOMAX PRODUCTION, 62 rue Ulysse Gayon à Bordeaux (33000), un avenant à la convention du 21/05/2021 en vue de reporter au 30 septembre 2021 un spectacle mêlant lectures, musique et vidéo autour de la Science-fiction, spectacle initialement prévu le 19/06/2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie et annulé pour cause d'état d'urgence sanitaire.
- DM-2021-310** De signer avec l'association le Musée Imaginé, Maison des Associations – 55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Mérignac (33700), une convention pour deux ateliers de sensibilisation à l'histoire de l'art dans le cadre du cycle « Les Vacances de l'Art » les 27 octobre et 03 novembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 320€
- DM-2021-311** De signer avec l'association « Les Petits Débrouillards », Nouvelles Aquitaine sud Antenne Gironde – 7 impasse des Argentiers à Bordeaux (33000), une convention pour un atelier sur le thème de la chimie ayant pour objectif de susciter la curiosité des enfants et des jeunes devant se dérouler le 06 novembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 144€
- DM-2021-312** De signer avec l'association TRANSROCK, 3 avenue Victor Hugo à Mérignac (33700), une convention pour des « Bulles musicales » et « petits concerts famille » dans le cadre du cycle de spectacles musicaux-concerts pour les tout-petits devant se dérouler

du mois d'octobre à décembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 2 869,60€.

- DM-2021-313** De signer avec l'association Les Singuliers, 49 Grande Rue à Sermamagny (90300), une convention pour un spectacle de conte « La sagesse de Kofi » par Rémy Bousseguin dans le cadre de la « NUIT DES BIBLIOTHEQUES » devant se dérouler le 02 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 600€
- DM-2021-314** De signer avec l'association Les Caractères, 61 avenue Augustin Dumont à Malakoff (92240), une convention pour un spectacle théâtral, musical et dansé « Au temps des lettres Persanes » dans le cadre de la NUIT DES BIBLIOTHEQUES devant se dérouler le 02 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 2.000€
- DM-2021-315** De signer avec Antoine SAULIERE, 37 rue Jean Claudeville à Bruges (33520), une convention pour un jeu de rôle dans le cadre de la « NUIT DES BIBLIOTHEQUES » devant se dérouler le 02 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût 135€
- DM-2021-316** De signer avec la Compagnie VITA NOVA, Ancien cinéma le Splendid – Avenue Michel Picon à Langoiran (33550, un avenant à la convention du 28 janvier 2021 en vue du report du spectacle musical autour de la figure Calamity Jane le 13 novembre 2021, initialement prévu le 13/03/2021, à la médiathèque Michel Sainte-Marie, pour cause d'état d'urgence sanitaire.
- DM-2021-317** De signer avec le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF), 21 avenue de l'Hippodrome à Eysines (33320), une convention pour une mise à disposition de l'espace public numérique de la médiathèque Michel Sainte-Marie au service MNA-Escadrille pour des ateliers multimédia chaque mardi de 17h à 19h du mois de septembre 2021 au mois de juin 2022, à titre gracieux.
- DM-2021-318** De signer avec l'association RETROGAMERS DE BORDEAUX (RGB), 68 rue du Président Kennedy à Le Bouscat (33110), une convention dans le cadre de la NUIT DES BIBLIOTHEQUES pour la mise en place d'un stand de jeux vidéo « Retrogaming » devant se dérouler le 2 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 1.000€
- DM-2021-319** De signer avec l'association La Bouche à l'oreille, 16 rue Alphonse de Lamartine 33200 Bordeaux, un avenant n°2 au contrat de cession du 23 février 2021 du spectacle « Portraits sonores » pour un montant de 3 094€ nets, en vue de réaliser des banquets radiophoniques devant se dérouler les 24, 25 et 26 septembre 2021 dans le cadre de la saison des Spectacles Itinérants. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-320** De désigner Maître Pauline GROULIER-ARMISEN, 34 rue de la Source à Mérignac, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par la Ville devant le juge de la protection du Tribunal judiciaire de Bordeaux demandant d'ordonner l'expulsion de Monsieur et Madame OTTWILLER, occupant sans titre du bâtiment communal situé 13 rue Paul Dukas à Mérignac
- DM-2021-321** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur AD à Mérignac, pour l'acquisition d'un composteur, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 20 euros
- DM-2021-322** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FG à Mérignac, pour l'acquisition d'un composteur, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 20 euros
- DM-2021-323** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame LV à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros

- DM-2021-324** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FJ à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-325** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CP à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-326** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MLD à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-327** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MJ à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-328** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame SL à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-329** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame EO à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-330** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame DC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-331** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MK à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-332** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CC à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-333** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame VV à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-334** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame NR à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-335** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur MDC à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-336** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur DF à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-337** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame SM à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-338** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur BS à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros

- DM-2021-339** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame JS à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-340** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame LV à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-341** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur FG à Mérignac, pour l'acquisition d'un composteur, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 20 euros
- DM-2021-342** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MLG à Mérignac, pour l'acquisition d'un lombricomposteur, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 35 euros
- DM-2021-343** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame DY à Mérignac, pour l'acquisition d'un seau Bokashi, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 35 euros
- DM-2021-344** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame IV à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-345** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CS à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-346** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame LV à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-347** De signer avec le CREPS de Bordeaux-Aquitaine, sis 653 Cours de la Libération 33405 TALENCE, une convention ayant pour objet l'utilisation de ses installations sportives pour les entraînements des équipes de Mérignac Handball pour la période du 23 juillet 2021 au 01 juillet 2022 pour un montant de 1 510.00 euros HT pour la période du 23 juillet au 31 décembre 2021 et un montant de 1 072.50 euros HT pour la période du 01 janvier au 01 juillet 2022 avec application d'une réduction de 5 %. (retire et remplace la décision municipale n° DM-2021-285)
- DM-2021-348** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par Monsieur Patrick GUENOLE devant la Cour administrative de Bordeaux le 2 août 2021, enregistrée sous le n° 21BX03316
- DM-2021-349** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par la société Fabrique atelier architecture devant la Cour administrative de Bordeaux le 5 août 2021, enregistrée sous le n° 21BX03343.
- DM-2021-350** De signer avec l'association PIM ASSO, sise 93 avenue de l'Alouette 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux de l'école maternelle Jean-Jaurès pour y exercer l'activité de yoga durant l'année scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-351** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre des requêtes introduites par Madame Dominique THIRY devant le Tribunal administratif de Bordeaux les 29 juin 2020 et 26 janvier 2021, enregistrées sous les n° 2002676 et 2100390
- DM-2021-352** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CS à Mérignac, pour l'acquisition d'un seau Bokashi, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 36 euros

- DM-2021-353** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AMQ à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-354** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur PG à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-355** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur XG à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-356** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MB à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-357** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur SF à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-358** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MB à Mérignac, pour l'expérimentation de couches lavables, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 49 euros
- DM-2021-359** De conclure avec l'association Arts et Loisirs d'Arlac, sise avenue de la Chapelle Ste Bernadette à Mérignac, une convention de mise à disposition des locaux de l'école maternelle M. Berthelot, dans le cadre de ses activités sportives durant l'année scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-360** De signer avec le Comité Social et Economique de KEOLIS Bordeaux-Métropole, domicilié 12 Boulevard Antoine Gautier 33082 BOREAUX CEDEX, une convention de mise à disposition des installations du stade Noël Berthet, terrain sportif et vestiaires, sis Avenue d'Eysines à Mérignac au bénéfice des scolaires et associations sportives mérignacaises en contrepartie d'une mise à disposition d'un créneau au stade nautique Jean Badet, Avenue du Truc à Mérignac pour une durée d'un an à compter du 1^{er} septembre 2021, renouvelée par tacite reconduction pour une année sans pouvoir excéder trois ans.
- DM-2021-361** De signer avec l'association Festival des Arts de Bordeaux, 9 rue des Capérans 33000 Bordeaux et la Compagnie Arrangement Provisoire, 10 bis rue Jangot 69007 LYON, un contrat de cession du spectacle intitulé « Ciel » de Jordi Gali pour un montant de 2 500.00€ TTC. Une représentation aura lieu le 16 octobre 2021 dans le parc du Vivier lors de l'édition 2021 de la saison des Spectacles Itinérants. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-362** De conclure avec l'Association ADBA M SUP BORDEAUX, sise 23B avenue du Docteur Fernand Grosse à Mérignac, une convention de mise à disposition d'un local situé au sein de la Résidence les Fauvettes, l'association ayant pour but d'agir dans le domaine des arts visuels en le reliant avec la vie économique et sociale de Bordeaux Métropole et en particulier de la commune de Mérignac, à compter du 20 septembre 2021 jusqu'au 30 juin 2022, renouvelable par reconduction expresse, pour un montant de 400 € par mois, charges comprises.
- DM-2021-363** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par Madame DA COSTA SAMPAIO devant le Tribunal administratif de Bordeaux le 8 juillet 2021, enregistrée sous le n° 2103536
- DM-2021-364** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la procédure

d'expulsion introduite à l'encontre de M. NURDIN devant le juge des référés du Tribunal administratif de Bordeaux.

- DM-2021-365** De désigner le cabinet PIWNICA et MOLINIE, 70 boulevard de Courcelles à Paris (75017), pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre du pourvoi formé pour la société Vinci Immobilier Résidences Services à l'encontre de l'arrêt rendu le 17 novembre 2020 par la cour administrative d'appel de Bordeaux enregistré sous le n° 448675
- DM-2021-366** De signer avec l'association Lonely Circus, Pôle associatif boîte n°20 – 4 rue des Trimarans 34450 Balaruc-les -bains, un contrat de cession du spectacle intitulé « L'Enquête » pour un montant de 3 532.98€ TTC. Les représentations auront lieu le 20 novembre 2021 salle de la Glacière lors de l'édition 2021 de la saison des Spectacles Itinérants. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville
- DM-2021-367** De signer avec le Comité Social et Economique de Marcel Dassault, sis 54 Avenue Marcel Dassault 33700 MERIGNAC, une convention d'utilisation des installations sportives municipales Daniel COLOMBIER situé allée des Acacias à Mérignac pour une durée d'un an, renouvelable deux fois pour une année par tacite reconduction, en contrepartie d'une redevance d'occupation annuelle de 12 000 euros,
- DM-2021-368** De signer avec l'association ON BOUGE, sise 41 bis Allée du Bois du Stade 33700 MERIGNAC, une convention d'occupation des locaux du centre de loisirs du Burck pour y exercer des activités sportives, durant l'année scolaire 2021/2022, et ce à titre gratuit
- DM-2021-369** De signer avec l'association Le Clan des Songes, 16 rue de Fondeville 31400 Toulouse, un contrat de cession du spectacle intitulé « Fragile » pour un montant de 2 819.20€ nets. Les représentations auront lieu le 27 novembre 2021 à la salle de la Glacière lors de l'édition 2021 de la saison des Spectacles Itinérants. Les frais de repas, d'hébergement et les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-370** De signer avec l'Association Sport Athlétique Mérignacais, sise 55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux de l'école maternelle Jean Macé pour y exercer l'activité de multisports adultes durant l'année scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-371** De signer avec l'Association Patronage Laïque d'Arlac, sise à l'Ecole élémentaire Berthelot 115 avenue Aristide Briand 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux de la maison artistique située au 152 avenue Aristide Briand pour y exercer des activités sportives durant l'année scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-372** De signer avec le CCAS de Mérignac, La Ligue de l'Enseignement Château Bétailhe 72 avenue de l'église romane 33370 Artigues-près-Bordeaux et l'association Atelier de Mécanique Générale Contemporaine, 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux, une convention de partenariat relative à la mise en place d'actions culturelles pour le projet intitulé « Dans ma Valise » pour un montant total de 6 608.40€ TTC (3 000€ TTC pris en charge par la Ligue de l'Enseignement, 1 000.20€ TTC pris en charge par la Ville de Mérignac et 2 680.20€ TTC pris en charge par le CCAS de Mérignac). Cette action se déroulera du 20 septembre au 20 novembre 2021. Les différents droits d'auteur pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-373** De conclure avec la Caisse Primaire d'assurance maladie de la Gironde (CPAM) une convention de mise à disposition à titre gratuit d'un bureau (guichet J), situé au sein du guichet unique du bâtiment A de l'Hôtel de Ville afin d'y tenir une permanence pour les usagers à compter du 26 avril 2021 jusqu'au 26 avril 2022, renouvelable par tacite reconduction et pour une période ne pouvant excéder trois ans
- DM-2021-374** de signer avec l'association La Route Production située 1 route de Cénac - Site Aérocampus 33360 Latresne, une convention pour un spectacle mêlant lectures, musique et vidéo autour de la Science-Fiction par la Compagnie La Fiancée du Pirate

organisé à la médiathèque Michel Sainte-Marie le 30 septembre 2021, pour un montant de 1000 €

- DM-2021-375** De signer avec le Ministère des Armées un avenant n° 2 prolongeant jusqu'au 31 octobre 2021 la convention de mise à disposition de la salle polyvalente « Le Pavillon » du Pin Galant pour le Pôle de vaccination (PNV) consentie à titre gratuit
- DM-2021-376** De signer avec l'Association JU JITSU Traditionnel de Garonne, sise avenue la Chapelle Ste Bernadette 33700 Mérignac, une convention d'occupation du Gymnase de l'école maternelle Marcelin Berthelot pour y exercer l'activité d'arts martiaux durant l'année scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-377** De signer avec l'association HYPERMONDES, 25 rue Jules Verne à Bordeaux (33100), une convention pour une première édition du Festival Hypermondes comprenant conférences, tables-rondes, ateliers et projection visuelles et des instants de partage autour de dédicaces d'auteurs et d'expositions centrées sur la thématique de l'année : les robots. Le festival se tiendra les 1^{er}, 02 et 03 octobre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie et sur la place Charles de Gaulle. Coût : 4.050€
- DM-2021-378** De signer avec l'association LETTRES DU MONDE, 9 rue Etobon Chenebier à Bordeaux (33100), une convention pour une rencontre littéraire avec l'auteur Rachid BENZINE, dans le cadre du Festival des littératures du monde du 19 au 28 novembre 2021. La rencontre aura lieu le 27 novembre 2021 à la médiathèque Michel Sainte-Marie. Coût : 800€
- DM-2021-379** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par Monsieur et Madame LAGUIONIE devant le Tribunal administratif de Bordeaux le 4 août 2021, enregistrée sous le n° 2103821
- DM-2021-380** De signer avec l'Association SAM section Volley Ball, sise 55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 Mérignac, une convention d'occupation des locaux de l'école maternelle Jean Macé pour y exercer l'activité de Volley Ball, durant l'année scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-381** De signer avec la MJC Centre-Ville, sise 14 avenue Roland Dorgelès à Mérignac, une convention d'occupation des locaux de l'école maternelle Pont de Madame pour la pratique d'activités sportives, durant la période scolaire 2021-2022, et ce à titre gratuit.
- DM-2021-382** De signer avec l'association Compassion en Actions Karuna, 27 rue de Chazelles 75017 Paris, une convention de droits pour la mise en œuvre d'un projet d'expositions pour un montant total de 15000 € TTC. L'exposition intitulée « Peindre avec la lumière » aura lieu du 25 septembre au 12 décembre 2021 à la Vieille Eglise de Mérignac et l'exposition « Emerveillement » aura lieu du 25 septembre au 11 novembre 2021 sur les grilles du Jardin public de Bordeaux. Les frais de repas et autres pourront être pris en charge par la Ville.
- DM-2021-383** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur AD à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-384** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CD à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-385** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame MB à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros

- DM-2021-386** d'autoriser le versement d'une aide financière à Monsieur BP à Mérignac, pour l'acquisition d'un vélo électrique, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 100 euros
- DM-2021-387** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AL à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-388** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame AMC à Mérignac, pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 50 euros
- DM-2021-389** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame CG à Mérignac, pour la location de couches réutilisables, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 49 euros
- DM-2021-390** d'autoriser le versement d'une aide financière à Madame JM à Mérignac, pour la location de couches réutilisables, dans le cadre des actions de l'Agenda 21, à hauteur de 29 euros
- DM-2021-391** De signer avec l'INSPE (Institut National Supérieur de Professorat et de l'Education) 35 place Pey-Berland 33000 Bordeaux, une convention d'occupation de locaux pour la mise à disposition du gymnase du parc de Bourran les 21 et 22 août 2021, à titre gracieux, pour la soirée de clôture des Escales d'été 2021.
- DM-2021-392** De désigner la SCP CAZCARRA-JEANNEAU, 168-170 rue Fondaudège 33000 BORDEAUX, pour représenter les intérêts de la Ville dans le cadre de la requête introduite par la société SEVERINI HABITAT devant le Tribunal administratif de Bordeaux le 29 juillet 2021, enregistrée sous le n° 2103927

DELIBERATIONS REGROUPEES

DELEGATION DE Monsieur CHARBIT **FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE ET NUMERIQUE**

2021-105 EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE - PASSAGE A LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57- MODE DE VOTE DU BUDGET - REGLES D'AMORTISSEMENT - APUREMENT DU COMPTE 1069 - APPROBATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Monsieur SERVIES **RESSOURCES HUMAINES-ADMINISTRATION GENERALE**

2021-107 POLICE MUNICIPALE : CREATION D'UNE ASTREINTE CADRE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE.

DELEGATION DE Monsieur TRIJOLET **URBANISME-GRANDS PROJETS URBAINS-HABITAT-PATRIMOINE-POLITIQUE DE LA VILLE**

2021-109 CREATION D'UNE CHAMBRE FUNERAIRE AU 57 AVENUE DE LA SOMME - AVIS
ADOpte A l'UNANIMITE
ABSTENTIONS : Groupe « Ensemble pour une ville durable »

DELEGATION DE Madame KUHN
EDUCATION

2021-115 ADHESION AU RESEAU FRANCAIS DES VILLES EDUCATRICES - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-116 MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF "PETITS DEJEUNERS" DANS LA COMMUNE DE MERIGNAC : CONVENTION AVEC LE MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Madame SAINT-MARC
SPORT

2021-117 CREATION D'UNE ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS DE PLEINE NATURE : TARIFICATION - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Madame GASPAR
VIE ASSOCIATIVE ET COHESION SOCIALE

2021-118 POLE JEUNESSE : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE AVEC L'OPH GIRONDE HABITAT - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-119 APPEL A PROJETS 2021-2022 "INNOVATIONS, TERRITOIRES ET COHESION" : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

N'ont pas pris part au vote Mme GASPAR-Mme MICHELET-Mme BOISSEAU

DELEGATION DE Madame FERGEAU-RENAUX
CULTURE

2021-120 ADHESION AU PASS CULTURE : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SAS PASS CULTURE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Madame EL KHADIR
VIE SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

2021-122 ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS INTERVENANT DANS LE CADRE DES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

ABSTENTIONS : Groupe « Ensemble pour une ville durable »

N'a pas pris part au vote Mme BOISSEAU

2021-123 PLAN MERCREDI INVESTISSEMENT ALSH : CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES AU TITRE DU FONDS D'ACCOMPAGNEMENT PUBLICS ET TERRITOIRES -AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Madame BOUVIER
SANTE ET LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

2021-124 CHARTE D'ENGAGEMENTS RECIPROQUES VILLE AIDANTE ALZHEIMER AVEC L'ASSOCIATION FRANCE ALZHEIMER - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Madame EWANS
MARCHES PUBLICS ET A LA BIENVEILLANCE ANIMALE

2021-127 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA GESTION DES BIODECHETS ISSUS DE L'ACTIVITE PUBLIQUE SUR LE TERRITOIRE DE BORDEAUX METROPOLE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-128 ADHESION DES VILLES DU TAILLAN-MEDOC, D'AMBARES-ET-LAGRAVE, DU CCAS DE PESSAC AU GROUPEMENT DE COMMANDES DEDIE A L'ACHAT D'ELECTRICITE ET SERVICES AFFERENTS - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-129 ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA MAINTENANCE ET L'INSTALLATION DES BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES, DE BORNES DE TAXI ET DE RADARS PEDAGOGIQUES – AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-130 CONSTRUCTION DE LA MAISON DES HABITANTS DE CHEMIN LONG - MARCHE DE MAÎTRISE D'OEUVRE : AVENANT N° 2 - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-131 PRESTATIONS D'ENTRETIEN ANNUEL DES TOITURES DES BATIMENTS MUNICIPAUX – APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2021-MER053 CONCLU AVEC LA SOCIETE ECOTOIT - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-132 PRESTATIONS DE MAINTENANCE (PREVENTIVE ET CURATIVE) DU MATERIEL DE CLIMATISATION SUPERIEUR A 12 KW DES BATIMENTS MUNICIPAUX – APPEL D'OFFRES OUVERT N° 2021-MER073 CONCLU AVEC L'AGENCE SNEF MAINTENANCE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE.

DELIBERATIONS DEGROUPEES

DELEGATION DE Monsieur SERVIES
RESSOURCES HUMAINES-ADMINISTRATION GENERALE

2021-106 MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - ACTUALISATION
ADOpte A l'UNANIMITE.

2021-108 INDEMNITE HORAIRE DE TRAVAIL NORMAL DE NUIT : MISE EN PLACE D'UNE MAJORATION SPECIALE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE.

DELEGATION DE Monsieur TRIJOLET
URBANISME-GRANDS PROJETS URBAINS-HABITAT-PATRIMOINE-POLITIQUE DE LA VILLE

2021-110 ACQUISITION PARCELLES BI 40 ET BI 42p SISES AVENUE DU TRUC - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-111 ACQUISITION PARCELLES BP 6 ET 7 SISES 2 RUE MAUBEC - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-112 ACQUISITION PARCELLE EW 233 SISE 194 AVENUE DE L'ARGONNE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

2021-113 ACQUISITION PARCELLE AR 517 SISE RUE CHARLES DESPIAU - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Monsieur CHAUSSET
DOMAINE PUBLIC-ESPACES VERTS-MOBILITES-TRAVAUX

2021-114 EXTENSION DU PARC DU RENARD - LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE
DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE (DUP) - APPROBATION - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Madame FERGEAU-RENAUX
CULTURE

2021-121 RENOVATION/EXTENSION DU KRAKATOA, SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES :
DEMANDE DE SUBVENTIONS - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

DELEGATION DE Monsieur SARRAUTE
TRANSITION ENERGETIQUE

2021-125 MISE EN PLACE D'UN GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIES RENOUVELABLES :
CONVENTION AVEC LA SOCIETE WIKIPOWER - AUTORISATION
ADOpte A LA MAJORITE
ABSTENTIONS : Groupe « Renouveau Mérignac »
CONTRE : Groupe Communiste

DELEGATION DE Monsieur COURONNEAU
MOBILITES DOUCES ET LOGISTIQUE URBAINE

2021-126 MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE LOCATION LONGUE DUREE DE VELOS A
ASSISTANCE ELECTRIQUE ET D'UNE FLOTTE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE POUR
LES AGENTS DE LA VILLE : ATTRIBUTION DU MARCHE ACCORD CADRE - AUTORISATION
ADOpte A l'UNANIMITE

Question orale

Question du Groupe « Ensemble pour une ville durable » portant sur l'aire de grand passage

Le texte complet de chaque délibération mentionnées dans ledit compte rendu sera publié au Recueil des Actes Administratifs consultable aux Archives communales de la Ville.